



PRÉSENTATION PROGRAMME A.L.I.I.S. – 2022

APPRÉCIATION ET LABELISATION DE L'INNOVATION EN INCLUSION SOCIALE A.L.I.I.S.

LES COLLABORATEURS DE CONCEPTION DU PROGRAMME



CENTRE DE PREUVES
SOCIETE INCLUSIVE



*Pour une société qui garantit à chacun l'effectivité du
droit commun dans les lieux communs*

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE



CENTRE DE PREUVES
SOCIÉTÉ INCLUSIVE

- Sert la Mission n°3 du CPSI : « *Recenser, apprécier et consolider les actions innovantes au service de la société inclusive, en vue de leur qualification en données probantes pour en soutenir la pérennité et la diffusion* »
- Nécessité de disposer d'un outil solide (*en termes de connaissances*), certifié (*en termes de démarche*) et ergonomique (*en termes de facilité d'usage*) pour apprécier et soutenir tout projet innovant visant la société inclusive et soumis au CPSI.
- Pour assurer sa mission, le CPSI a souhaité développer **un cadre de référence** sur les éléments organisationnels et fonctionnels en gestion de projet inclusif permettant de servir, de façon efficace, le but déclaré (*promouvoir et renforcer la société inclusive au service de tous les citoyens, sans exception*) et en soutenir la pérennité, voire la diffusion, au-delà du seul investissement des porteurs initiaux.

OBJECTIFS DU PROGRAMME ALIIS

- Offrir aux équipes projets **un cadre thématique** rigoureux guidant la réalisation de projets inclusifs ;
- Proposer **une démarche de positionnement et de reconnaissance**, neutre et objective, appréciant la qualité/performance de bonnes pratiques mises en place pour la gestion de projets inclusifs ;
- **Accompagner et soutenir les équipes projets** dans la planification, l'implantation et l'évaluation des bonnes pratiques, reconnues en gestion de projets inclusifs dans la communauté de recherche internationale ;
- **Valoriser et partager les résultats** de la démarche et de ses conditions gagnantes, par la reconnaissance et diffusion publique que le programme offre.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

- Le programme ALIIS a été développé grâce au soutien de l'ARS Nouvelle Aquitaine ;
- Le CPSI s'est adjoint les compétences spécifiques de deux partenaires :
 - ✓ le CNEIS (*Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale*) qui a notamment assuré une recherche de données probantes via EndNote, basée sur une méta-analyse de plus de 2 000 articles scientifiques (*en langue anglaise, hispanique et française*) ;
 - ✓ l'organisme de certification canadien (CQA, *aujourd'hui intégré à Agrément Canada*) répondant aux standards internationaux du label IEAA (*International Society for Quality in Health Care External Evaluation Association*).
- Une première « phase test » a été réalisée au printemps 2021, grâce à la participation active des équipes projet de deux pi-lotes d'expérimentation : Un Avenir après le travail et CRR 87 de Trisomie 21 NA.

COMITÉ EXPERT D'APPROBATION CONTENUS, FINALITÉS ET PROCESSUS

Membres	Domaines généraux d'expertises	
René Falardeau	Gestionnaire - Milieu de la réadaptation en déficience intellectuelle et TSA - Évaluation - Consortium national d'expertise en inclusion sociale (CNEIS)	Ca
Sylvie Desmarais	Directrice des services sociaux - Institut National d'Excellence en Santé et Services Sociaux (INESSS)	Ca
Thierry Boyer	Gestionnaire - Milieu de la réadaptation en déficience intellectuelle et santé mentale - Évaluation et gestion de projet - Consortium national d'expertise en inclusion sociale (CNEIS)	Ca
Annie Sapin-Leduc	Gestionnaire clinique - Milieu de la réadaptation en déficience intellectuelle, santé mentale, dépendance - Évaluation - Recherche - Centre intégré universitaire de santé et services sociaux (CIUSSS)	Ca
Patrick Fougeyrollas	Conseiller scientifique - Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH) - chercheur - Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et insertion sociale (CIRRIIS) – Professeur – Université Laval	Ca
Guenaël Planchin	Éducateur spécialisé - formateur - expert en insertion sociale et développement de projet en innovation sociale - Association régionale des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) de Bretagne	Fr
Paul Lupien	Représentant des usagers - Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)	Ca
Noémie Nauleau	Représentante des usagers – Membre Association Handidactique – Conseillère à l'autonomie et insertion sociale – Membre du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)	Fr



SES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Le programme s'adresse à tout porteur de projet inclusif, sans être limité aux seuls ESMS, qui présente les pré requis suivants :

- *Le projet fait les liens avec les habitudes de vie, le quotidien (postures sociétales) et/ou l'environnement des personnes en situation de vulnérabilités ciblées et de leurs proches significatifs ;*
- *Le projet vise le respect des droits fondamentaux des personnes concernées et facilite/promeut l'accès effectif aux services et ressources de droit commun (de manière individuelle et/ou de manière collective) ;*
- *Le projet intègre, dans ses différentes composantes, le pilotage (direct ou indirect) par les personnes concernées et leurs proches significatifs, ainsi que leur participation sociale effective ;*
- *Le projet s'appuie sur un réseau de partenaires de proximité et de droits communs en priorité, dans une vision commune, partagée et une complémentarité d'actions ;*
- *Le projet est porté par une équipe projet directement reliée au terrain, responsable des actions et imputable des résultats ;*
- *Le projet présente à minima un intérêt à la pérennité des résultats et à la transférabilité de l'expertise expérientielle acquise.*

ARCHITECTURE A.L.I.I.S. : 8 thèmes et 31 indicateurs

OPÉRATIONNEL

VII – Structure et méthodologie intervention/soutien au projet de vie/résultats pour la personne et impacts sur son environnement

VIII – Pérennité, intégration des pratiques, transférabilité, organisation apprenante

I – Vision, stratégies, leadership, données probantes, qualification du projet inclusif

STRATÉGIQUE

II – Approche guidée par les attentes exprimées par la personne et ses proches significatifs

Évaluation continue

Bonnes pratiques en gestion de projet inclusif

Adaptation continue

III – Réseaux et partenariat

VI – Communication et expression

STRUCTUREL

V – Ressources financières, matérielles et informationnelles

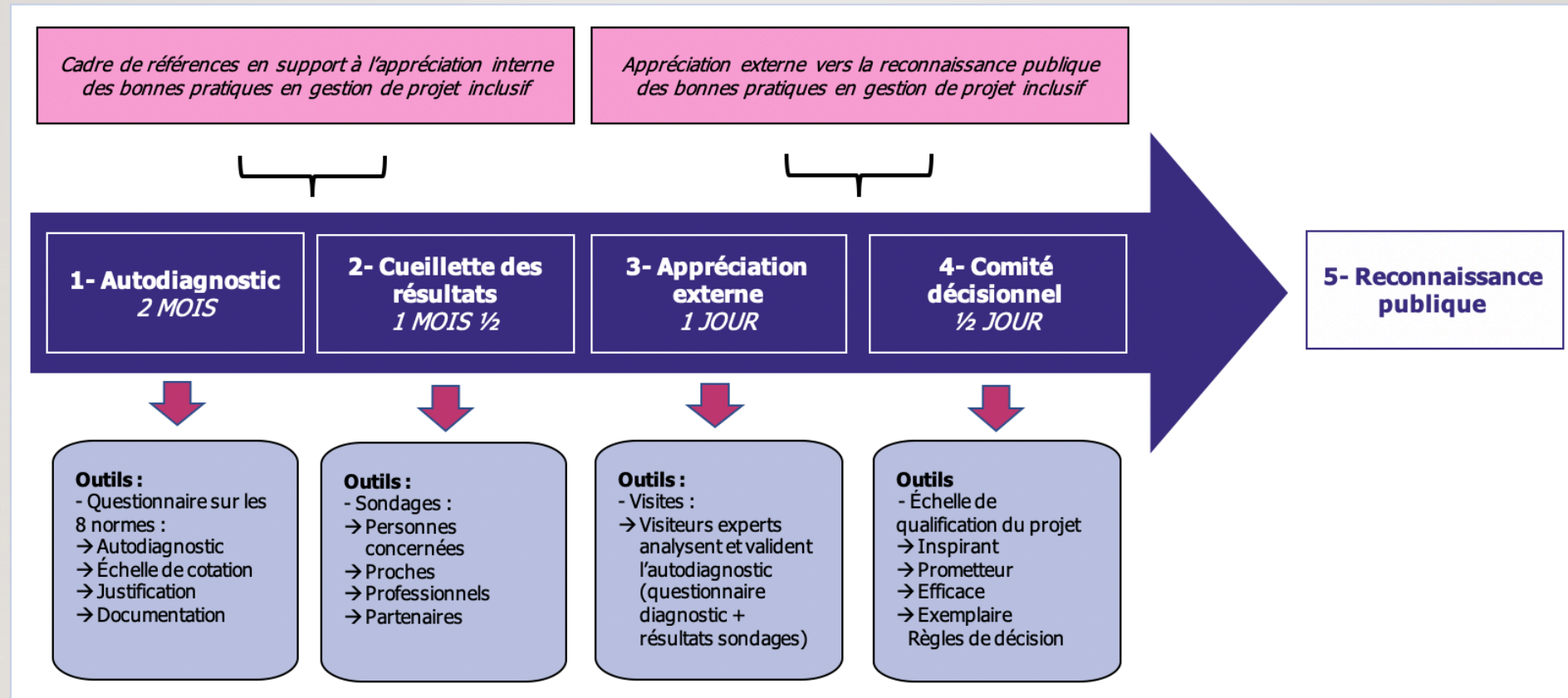
IV – Ressources humaines, compétences et mobilisation





PROCESSUS DE DÉROULEMENT DU PROGRAMME

(les durées sont données à titre indicatif et a minima)





DÉMARCHE VIA UN SERVEUR DÉDIÉ SUR LE SITE CAC

CÔTE À CÔTE
DONNÉES PROBANTES
POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

ACCUEIL | CENTRE DE PREUVES ▾ | ACTUALITÉS | REVUE INCLUSION SOCIALE | COMMUNAUTÉS 360 NOUVELLE AQUITAINE | CONTACTS ET LIENS 🔍

CÔTE À CÔTE

Association francophone pour la diffusion des données et pratiques probantes en appui à l'autodétermination et à la société inclusive.



DÉMARCHE VIA UN SERVEUR DÉDIÉ

CÔTE À CÔTE CENTRE DE PREUVES | **CENTRE DE PREUVES** SOCIÉTÉ INCLUSIVE | PORTAIL QUALITÉ INTÉGRÉE | Éric Piriou

Tableau de bord

Mes démarches d'agrément

Numéro	Client	Statut	Date agrément	Coordonateur
DAGR-144	Pilote Inclusion sociale	En visite		Éric Piriou

Précédent 1 Suivant

Détail

Description des normes et des processus | Évaluation des processus

Numéro	Accès complet	Lecture seulement	Complétion	Publié
I – GOUVERNANCE et LEADERSHIP			<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Énoncé 1			<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Énoncé 1.1			<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Énoncé 2			<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Énoncé 3			<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Énoncé 4			<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Énoncé 5			<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Énoncé 6			<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>


Informations générales

Avancement | Infos | Tâches | Références

0% Normes | 0% Processus | 0% Global



DÉMARCHE VIA UN SERVEUR DÉDIÉ



CENTRE DE PREUVES
SOCIÉTÉ INCLUSIVE

PORTAIL QUALITÉ INTÉGRÉE


Éric Piriou 

Tableau de bord / Agrément / Pilote Inclusion sociale / I – GOUVERNANCE et LEADERSHIP / Énoncé 2 / Description

Fiche de description de processus

[← Retour](#)

I – GOUVERNANCE et LEADERSHIP

I – GOUVERNANCE et LEADERSHIP

Énoncé 2

Les besoins et les attentes des personnes vulnérables et de leurs proches significatifs, vivants dans le territoire, sont identifiés tant au regard de l'accès aux services de droit commun qu'au regard des interrelations avec l'environnement, et ce, dans le respect de leurs droits fondamentaux.

Définition(s) de concept(s)

Explication

Cette exigence vise à démontrer que l'identification et l'évaluation des besoins, explicites et implicites, les attentes des personnes nécessitant des services sont effectuées. Le porteur de projet (équipe ou organisme) dispose de mécanismes lui permettant de faire l'inventaire des caractéristiques socioéconomiques, socioculturelles et socio-sanitaires du territoire desservi ; de faire l'analyse des données significatives sur les objectifs régionaux en matière d'accès aux services de droit commun ; d'effectuer le recensement des besoins spécifiques actuels auprès des personnes cibles et prioritaires ; d'identifier des besoins et des attentes non comblés des personnes concernées (zones blanches) et d'identifier les services et programmes offerts aux personnes concernées par les autres organisations et les partenaires sur le plan régional

Consignes de description du processus

Éléments de vérification du processus

<input type="checkbox"/> Aucun	L'inventaire des programmes et services offerts aux personnes sur le territoire est à jour
<input type="checkbox"/> Aucun	Les mécanismes de mise à jour sont actifs
<input type="checkbox"/> Aucun	La procédure d'évaluation et de mise à jour des besoins sont connus du personnel concerné et des acteurs

Références documentaires requises

1. Procédure d'évaluation des besoins et attentes des personnes concernées, incluant la mise à jour régulière des besoins
Date de mise à jour du document
2. Procédure d'analyse environnementale, incluant la mise à jour régulière des analyses
Date de mise à jour du document

[↑](#)

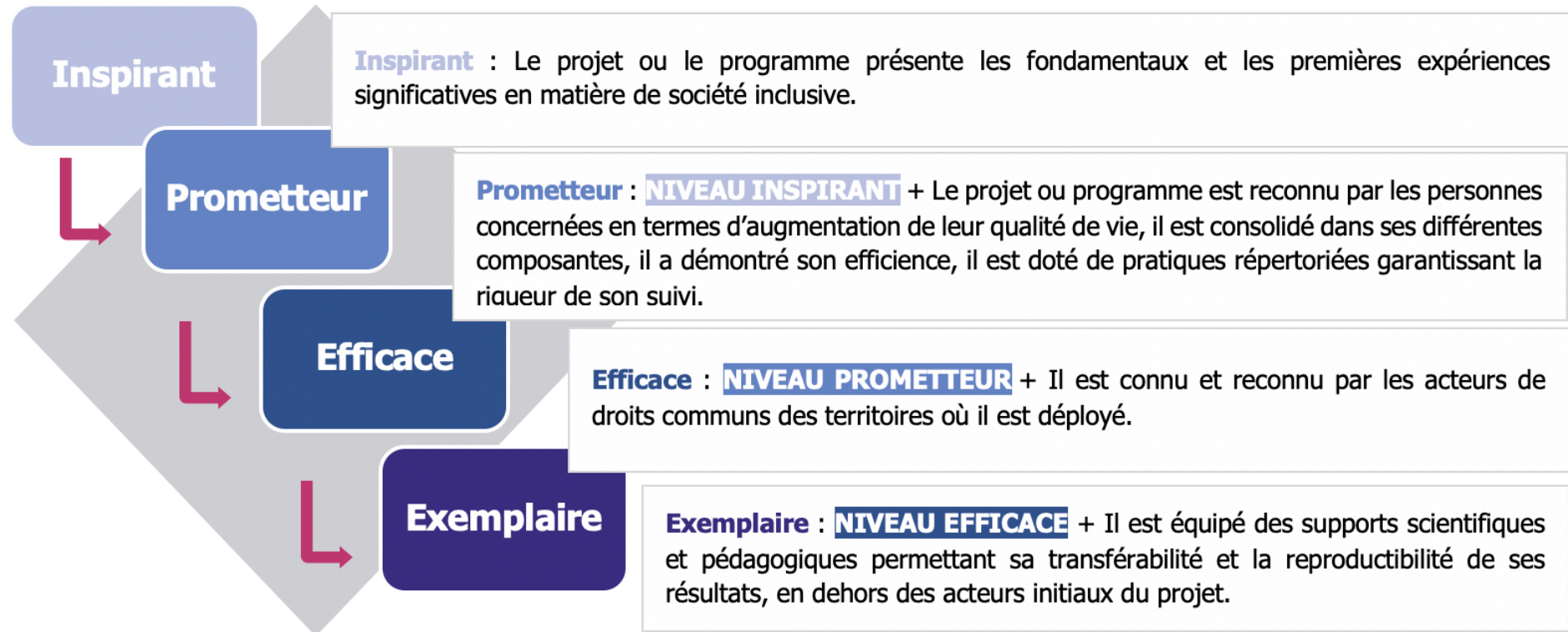


INTÉRÊT DU POSITIONNEMENT DU PROJET NOVATEUR VISANT LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

- Les porteurs de projet inclusif, avec le soutien d'ALIS, sauront comment leur projet inclusif se positionne par rapport à ce qui fait consensus sur les facteurs de réussite de l'innovation en inclusion sociale et auront une connaissance des évolutions qu'il serait souhaitable de réaliser pour offrir une société inclusive, selon l'échelle de qualification ci-dessous (*obtenue à partir de 70% d'efficacité aux différents résultats cumulés sur les 31 indicateurs*) :



INTÉRÊT DU POSITIONNEMENT DU PROJET NOVATEUR VISANT LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE





EQUIPE EXPERTS CPSI POUR VOUS ACCOMPAGNER

- Daniel BOISVERT : Ph.D., Professeur associé à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Directeur du Consortium national canadien d'expertise en inclusion sociale (CNEIS), chercheur en sciences de l'éducation ;
- Josée LEMAY : Conseillère aux programmes en déficiences et trouble du spectre de l'autisme, Ministère de la santé et de services sociaux (MSSS) du Québec, Directrice adjointe à la direction des programmes en DI – TSA – DP, CISSS Laval (Qc.) ;
- Nathalie RIHOUEY : Présidente association CAC, anciennement directrice de FAM, psycho praticienne de la Valorisation des Rôles Sociaux
- Gwenaël PLANCHIN : Administrateur et animateur d'un LAB au sein du Gérontopôle "Kozh ensemble", Participation à l'élaboration de recommandations de l'ANESM, Conception et développement du dispositif « un Avenir après le Travail »
- Eric PIRIOU : Directeur du CPSI, vice-président du CNEIS

